

Le trousseau de clés du procès de la concierge

Sylvie Minoia a été jugée par la cour d'assises pour avoir cherché à faire assassiner son mari (lire en page France). Retour sur une affaire « extraordinaire » découverte par petites touches.

Le scénario. « Grottesque », « foireux »... Tous les qualificatifs ont été utilisés pour désigner le stratagème élaboré par Sylvie Minoia pour faire tuer son mari. Place du Commerce, à Nantes, la concierge a choisi deux « gars » au hasard. Elle leur a proposé 30 000 € pour assassiner son mari. Une somme qu'elle aurait prélevée sur la future prime d'assurance-vie. Un plan grossier. Après leur tentative d'assassinat, les deux hommes de main ont vite été retrouvés. Leurs images avaient été fixées par des caméras de vidéosurveillance. Et puis, le projet de Sylvie Minoia n'avait rien de secret. Elle avait déjà sollicité d'autres « tueurs » potentiels. Le dernier en date a été contacté à 67 reprises sur son téléphone... Il n'a jamais cédé.

Les hommes de main. Pascal Buonomano et Éric Lapouge. Un duo désassorti. Pascal Buonomano, c'est cet homme d'une trentaine d'années qui vit à la rue. « Une vie fracassée »

selon les mots de son avocat maître Cabioch. Il a subi des violences. En a commis aussi. Au point d'avoir été condamné à huit reprises. L'avocat général est dur : « Tous les enfants battus ne deviennent pas des bourreaux ! » Il stigmatise « l'appât du gain » et la « dangerosité » de ce « psychopathe ». Éric Lapouge, lui, a le visage d'un gamin, porte une veste de costume et la raie au milieu. Il avait 18 ans quand il a été recruté par Sylvie Minoia. Il avait un boulot, une fiancée. « La rencontre avec cette femme exceptionnelle et ordinaire en même temps a fait basculer sa vie, se désole son avocat maître Fouquet. Il est entré dans un scénario fou qui s'est emballé. N'a pas eu le temps de réfléchir. »

L'argent. Le sujet a longtemps occupé les débats. On sait que Sylvie Minoia gérait les comptes du couple, sous le coup d'un interdit bancaire. Elle a « ratissé la résidence » qu'elle gardait à Nantes : « Elle a ainsi

emprunté plus de 16 000 € à 21 personnes, relève l'avocat général Grifon. Elle était acculée. » On ignore où l'argent passait. Pascal Minoia jouait un peu au PMU. Sa femme a fréquenté à l'occasion les casinos quand elle vivait dans le Nord. L'avocat général pense que « l'argent pourrait bien constituer un mobile ». L'accusée pouvait toucher 120 000 € d'assurance-vie en cas de décès de son mari.

La clé manquante. « Pourquoi ? » Combien de fois a-t-on entendu la question cette semaine ? Pourquoi Sylvie Minoia a-t-elle voulu tuer son mari qui n'était plus violent ni alcoolique depuis dix ans ? Ses enfants l'ont implorée de donner une réponse. Elle en a livré de petits bouts mais rien pour les satisfaire. Un expert psy avance qu'elle pourrait avoir transféré sur son mari son envie de supprimer son père maltraitant. Une version reprise à son compte par Sylvie Minoia hier. *

Femme humaine ou machine ? Maître Bouillon, un des deux avocats de Sylvie Minoia, a brillamment défendu sa cliente hier soir. Alors que la concierge avait installé une image de femme « froide », « manipulatrice », dans la « toute puissance », son avocate a proposé une autre lecture. Elle a plongé les jurés dans l'âme de sa cliente. « Moi, je vois une femme humaine, pas une machine de guerre. » Maître Bouillon a tourné les pages « du manuel de vie » « appris par cœur » par Sylvie Minoia depuis son plus jeune âge. Une femme battue par son père puis par son mari, manipulée, qui a appris à taire ses blessures sans jamais les réparer. « Une Madame Bovary des cages d'escalier » qui a fantasmé une autre vie. Jusqu'à cette machination que son entourage peine tellement à comprendre.

Thomas HENG.